

une vive impression sur la majorité du Sénat; ce travail a paru résumé très-substantiellement et avec beaucoup de force tous les motifs qui rendent la dissolution indispensable. On ne doute pas qu'elle sera votée demain.

**ERRATUM.** — Dans la lettre d'hier citant le langage que tiennent les paysans Bretons, au lieu de: il faut un gouvernement, lire: il faut un gouverneur.

### BULLETIN ECONOMIQUE

Le ministre des travaux publics vient d'adresser aux préfets une circulaire dont nous extrayons les passages suivants:

« Au commencement de cette année, à l'occasion du chômage prolongé de quelques houillères du centre, le département des travaux publics vous adressa la circulaire du 10 février, aux termes de laquelle un délai de deux mois était assigné aux propriétaires de mines exploitées, pour opérer la reprise sérieuse de leurs exploitations. L'étude approfondie des résultats de l'expérience en pareille matière et l'examen des dossiers reçus depuis le 10 février, jusqu'à ce jour, m'ont amené à penser que, si des faits véritablement anormaux se produisaient, il faut se garder d'ériger les exceptions en règle et de chercher un remède efficace dans l'emploi rigoureux de mesures administratives.

« Je crois opportun, monsieur le préfet, en tenant compte de l'état de gêne dans lequel se trouvent aujourd'hui un grand nombre de mines exploitées, de rassurer les intéressés qui ont manifesté leurs inquiétudes et de déclarer que, toutes reconnaissances des excellentes intentions qui ont inspiré la circulaire du 10 février, je n'entends point en poursuivre l'application. Cette mesure n'aura d'ailleurs, pas été entièrement inutile: l'administration en tirera profit pour compléter les informations recueillies lors de l'enquête de 1873 et uniquement relatives aux combustibles minéraux. A ce point de vue, je vous saurais gré de m'envoyer le plus tôt possible, si déjà vous ne l'avez fait, les renseignements que vous avez dû recueillir sur les mines inexploitées de votre département. L'occasion de modifier, de compléter, s'il y a lieu, les dispositions législatives concernant les concessions en chômage ne se présentera naturellement sous la forme qui seule me paraît d'accord avec les principes juridiques. Je compte en effet soumettre prochainement à l'examen du conseil d'Etat le projet de loi qui a préparé l'administration, conformément au vœu exprimé par la commission de l'Assemblée nationale, et laisser ainsi au pouvoir législatif le rôle qui lui appartient en cette matière. »

### LE NORD DE LA FRANCE

#### Conseil municipal de Roubaix.

Continuation de la session de mai.  
Séance du 20 juin 1877.

Présidence de M. A. Famechon, maire.

**Etaient présents:** MM. Ch. Daudet, Deleporte-Bayart, Allart Léon, C. Godefroy, adjoints; Joseph Quint, Louis Watine-Wattinne, Scrépel-Roussel, A. Morel, M. de Rogier, P. Flipo, Léon Foveau, Delcourt Tiers, Paul Scrépel, Amand Harinkouk, P. Parent, A. Tiers, Leclercq-Mulliez, Hindré, François Ecoult, François Delétoile, J. Martel, Paulin Richard, François Seney, Alfred Motte.

**Absents:** MM. Labbe-Copin, Achille Scrépel, Ch. Junker, C. Descat, Ch. Pollet, E. Baas, V. Dumortier, Alex. Bulteau, L. Barbotin, empêchés; P. Destombes, en voyage.

Après avoir entendu lecture d'une lettre de M. le Préfet du Nord, le Conseil décide que les 5 nouveaux asiles à construire seront mis en adjudication publique.

**Renouveau (la question des choix des emplacements à l'examen de la Commission des écoles ainsi que pour études complémentaires du projet s'il y a lieu.**

Autorise l'administration à ester en justice pour réclamer aux héritiers Boucher de Perthes la somme de 13,212,63 fr. part de la ville dans la succession restée libre de ce dernier.

Sur le rapport de la Commission des finances de 1877:

- 2,000 fr. pour la construction d'un mar de clôture au jardin du presbytère du Saint-Sépulchre;
- 2,482 fr. 40 c. pour le paiement du mobilier des écoles de Soubise et du Pile;
- 3,300 fr. pour une demi-bourse à l'Institut des jeunes aveugles de Ronchin en faveur du jeune Lepers Paul;
- 5,411 fr. nécessaires pour l'acquisition de divers objets mobiliers et de vêtements destinés au quartier des incurables à l'hospice;
- 2,400 fr. pour la construction de mobilier nécessaire au gymnase municipal;
- 4,480 fr. pour l'établissement d'une voie de déchargement du chemin de grande communication n° 9 à l'extrémité du territoire vers Wattrelos;
- 7,908 fr. 78 c. à l'effet de payer le montant en principal, intérêts et frais de la condamnation prononcée contre la ville dans l'affaire Allart-Roussseau et Cie;
- 8,374 fr. 30 c. pour payer l'entretien des bouches à incendie en 1876.
- 9,150 fr. pour augmentation du mobilier et ameublement à apporter à l'école communale protestante;

16,2050 fr. pour honoraires à payer à MM. les Ingénieurs des ponts et chaussées de la direction des travaux de rectification du chemin de grande communication, n° 9;

11,27,394 fr. 92 c. nécessaires pour solder les dépenses de construction de l'école de filles, asile et crèche de la rue de Soubise;

12,4,500 fr. pour améliorations à apporter aux bâtiments de l'école du Pile;

13,1,500 fr. pour le traitement d'un adjoint au gymnase municipal.

14,1,250 fr. nécessaire pour acquisition du mobilier d'un ouvroir à l'école de la rue de Soubise;

15,7,200 fr. pour la canalisation du gaz dans les six nouvelles écoles communales;

16,114,200 fr. pour le mobilier des nouvelles écoles. Cette somme sera imputable, savoir: 38,066 fr. 66 sur le budget de 1877; les deux autres tiers, soit 76,139 fr. 34 sur le budget de 1878;

17,18,300 fr. à prélever sur le budget de 1877, pour le même mobilier. Cette somme sera employée au moyen de traités de gré à gré ou par voie de régie.

Emet un avis favorable à la patrimonialisation d'un immeuble appartenant aux hospices, demandée par M. Parsy. Sur le rapport des Commissions des travaux et des finances, approuve le règlement des dépenses de la passerelle de la rue Nadaud.

Adopté les conclusions des rapports des Commissions des écoles et des travaux tendant à l'approbation du projet de construction d'un asile protestant et décide que ce projet sera soumis à l'adjudication publique, aux mêmes conditions et en même temps que les six autres nouveaux asiles.

Sur le rapport de la Commission spéciale, classe, par ordre de mérites, les demandes formées par des jeunes gens de la classe 1876, à l'effet de rester dans leur foyer comme soutiens de famille.

M. A. Motte demande qu'une somme de 500,000 fr. soit prévue dans l'emprunt de 8 millions à contracter pour l'établissement d'un alvaleresse destinée à donner de l'eau potable à la population de Roubaix.

Le Conseil s'ajourne à vendredi, pour la continuation de la session.

Le Secrétaire,  
J. QUINT.

Le Conseil municipal se réunira de nouveau vendredi, à sept heures et demie; il continuera la discussion de questions portées à l'ordre du jour.

Cette séance ne sera pas la dernière de la session. Il se peut même qu'on reprenne bientôt l'examen de l'emprunt et des grands projets à l'étude depuis si longtemps.

**Le Progrès du Nord** n'ayant pas mentionné la proposition déposée à la Chambre des députés, par M. Bourgeois, au sujet des comptes du 4 septembre, (affaire des 263 millions) le *Propagateur* lui assigne l'oubli. *Le Progrès* a répondu... qu'il ne répondait rien. M. Henri Lefebvre, rédacteur en chef du *Propagateur*, a écrit alors à la feuille radicale qui a refusé de publier sa lettre.

M. Lefebvre annonce qu'il intente un procès au gérant du *Progrès du Nord*.

Hier, ont eu lieu, à Notre-Dame de Tourcoing, les funérailles de M. l'abbé Lehembre.

Le corps avait été transféré de Lille à Tourcoing dans un corbillard; M. le curé de Saint-Maurice et quelques membres du Cercle catholique, dont M. Lehembre était l'aumônier, l'accompagnaient. On le déposa dans une chapelle ardente qui avait été préparée à l'Hôtel-Dieu.

C'est là que le clergé de Notre-Dame vint le prendre.

Les coins du poêle étaient tenus par des professeurs du collège, MM. J. Deltour, Ducoulombier, Decroix et Jaudou.

On remarquait dans l'assistance de nombreux membres du Cercle catholique d'ouvriers de Tourcoing, une députation des élèves du collège, un grand nombre d'ecclésiastiques, quelques officiers du 43<sup>e</sup> (M. Lehembre remplissait les fonctions d'aumônier militaire), des officiers de pompiers, des membres de la confrérie du Sacré-Coeur, etc.

Au cimetière, un ouvrier, M. Ghesquière, membre du Cercle catholique de Lille, a prononcé quelques paroles d'adieu. Il a dit toute la reconnaissance que lui et ses amis conserveront à la mémoire de M. l'abbé Lehembre qui s'était dévoué à leur service. L'éloge de ce jeune et saint prêtre, prononcé par cet ouvrier, au cœur si haut placé, était profondément émouvant et il a produit la plus vive impression.

Voici le vote des députés du Nord sur l'ordre du jour motivé présenté par MM. Horace de Choiseul, de Marcère, Devoucoux, Laussedat et Louis Blanc: **Ont voté pour:** MM. Bertrand Milcent, Desmoutiers, Guillemin, Pierre Legrand, Louis Legrand, de Marcère Massiet du Biest, Masuro, Mention, Merlin, Scrépel et Trystram. **Ont voté contre:** MM. Georges Brame, Des Rotours, Joos, Laurent, Pichon et Renard.

La distribution des prix aux lauréats du grand concours international, offert par le Cercle des Carabiniers Roubaixiens, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, dimanche prochain, à 11 heures et demie. La Grande-Harmonie y assistera.

M. l'abbé Honorez, curé de Fourmies (Notre-Dame), est nommé curé de Gruson, en remplacement de M. Verdavaire, décédé.

M. Basquin, vicaire de Notre-Dame de Valenciennes, est nommé curé à Fourmies-Notre-Dame.

On annonce la mort de M. le curé d'Auchy, M. l'abbé Apourchaux, âgé de soixante-dix ans, qui administrait cette paroisse depuis 1853.

Voici la réponse à une question posée hier:

Les concerts hebdomadaires publiés, chaque été, par nos sociétés de musique, recommenceront dès jeudi prochain.

Ils auront lieu désormais sur le boulevard de Paris, le bruit de la Grande-Place n'étant favorable ni aux musiciens, ni aux dilettanti.

Nous sommes aujourd'hui au solstice d'été. La durée du jour, qui était de 15 heures 50 minutes au 1er juin, sera de 16 heures 7 minutes, et de 16 heures 3 minutes le 30. Le 21 juin, à 8 heures 27 minutes du matin, l'été a commencé. A partir de ce moment, la durée du jour ira en décroissant.

Des voyageurs qui arrivent de Douai nous disent qu'un effroyable orage a éclaté mercredi, entre 8 et 10 heures du soir, sur cette ville et tous les environs. A Roubaix et à Tourcoing, nous en avons été quittes pour de nombreux éclairs et quelques coups de tonnerre lointains.

Ces jours-ci, il y a eu des orages considérables entre Maubeuge et Mons et aux environs du Quesnoy. Les dégâts ont été considérables. La foudre est tombée à Maresches, sur une grange qui a été détruite.

Comines et Quesnoy-sur-Deulle ont été également éprouvés mardi, mais c'est mercredi, de 6 à 10 heures du soir, que s'est déchaîné depuis Arras jusqu'à Carvin, un orage épouvantable. D'Arras à Corbehem, tombaient des grêlons énormes qui ont causé aux récoltes un grand dommage. Après une accalmie relative près de Douai, la pluie, la grêle, la foudre et les éclairs se reproduisaient jusqu'au voisinage de Lille.

Hier matin, à l'audience de la deuxième chambre du tribunal civil de Lille, a eu lieu la vente de l'hôtel de la Compagnie du chemin de fer de Lille à Valenciennes, situé place de la République. Il n'y a pas eu d'enchères sur la mise à prix. Cet immeuble a été adjugé à M<sup>e</sup> Pajot, avoué, au prix de 600,000 francs, et pour le compte d'une Compagnie d'assurance.

L'infanticide découvert à Lille par des ouvriers qui ont trouvé le cadavre d'un nouveau-né dans la fosse de la maison 1 bis, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux, a été déterminé une arrestation, celle de Coralie Massip, âgée de 21 ans, tenant avec sa mère un magasin de légumes en ce domicile.

Un singulier vagabond a été arrêté, hier, à la gare, par la police de Roubaix. C'est un juif valaque, jeune homme de 25 ans, qui prétend être venu demander des secours aux Israélites en résidence ici. Il était dans le plus affreux dénûment.

Il est né, dit-il, à Ibraïl et se nomme *Jacob Lévy*.

Deux accidents sont arrivés, hier, dans la rue Saint-Ange.

Le premier a eu des conséquences graves pour celui qui en a été victime.

Vers deux heures, un ouvrier, Arthur Poupert, occupé à jointoyer la cheminée d'une maison en construction, est tombé de son échafaudage sur le pavé.

S'est fracturée la jambe gauche et s'est fait deux profondes blessures à la lèvre inférieure et au menton. Le docteur Felhoen qui a donné les premiers soins et l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu, où il a été confié à M. le docteur Godefroy. Son état est relativement satisfaisant.

A la même heure, un manoeuvre de maçon, employé aux travaux de l'école en construction, se foulait le poignet gauche, en plaçant étourdiment la main dans la roue de la machine à broyer le mortier.

Ce manoeuvre s'appelle Charles Gaby; il a quatorze ans. M. le docteur Felhoen, qui l'a soigné, lui aussi, croit qu'il pourra bientôt reprendre son travail.

Poupert et Gaby sont tous deux de Rumes (Belgique). Le premier demeure rue de l'Arc, 6; le second, rue Sainte-Thérèse.

Hier, vers dix heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la filature de M. Gustave Barrois, rue de Bouvines, à Fives. — Les ouvriers de l'établissement, aidés de quelques pémpiers accourus à la hâte, ont pu éteindre le feu avant qu'il ait pris une grande extension.

On ignore jusqu'ici l'importance des dégâts.

M. Vaissé, sous-préfet de Pontivy, ancien sous-préfet d'Avranches, qui se trouvait compris dans les sous-préfets révoqués, vient d'être nommé à la sous-préfecture de Dinan.

Une fête superbe, par un très-beau temps, a été donnée dimanche, à Saint-Saulve, en l'honneur du centenaire Duchesnois.

Le soldat du 2<sup>e</sup> du génie, Champy dont nous avons parlé et qui est dernièrement tombé du second étage dans la cour de la citadelle d'Arras, est mort hier.

Encore un accident dû à l'imprudence des baigneurs. Une jeune femme de dix ans, natif de Watten et employé chez M. Grosvillier, boucher, s'est noyée dans le canal des Moères, à deux pas du cimetière communal. Il ne savait nager, et de plus, c'est peu de temps après avoir mangé qu'il s'était imprudemment mis à l'eau.

Un individu de Saint-Saulve, céditaire, disparu depuis trois ou quatre jours, a été trouvé noyé dans un bras du vieil Escaut, sur le territoire de Bruai.

Un jeune homme âgé de dix-huit ans, domicilié au faubourg de Paris, et en apprentissage à Prouvy, s'est noyé dimanche dernier en se promenant en barque sur le canal de l'Escaut.

Le jour des Fêtes de Douai, le 10 juillet prochain, on verra flotter à côté du drapeau national, celui de Louis XIII, et les bannières de l'époque avec les fleurs de Lys. Les tapissiers, dit-on, se mettent en mesure, car il y aura un grand nombre de façades et de fenêtres à décorer.

La grève de Neux. — On lit dans le *Journal de Bathune*:

« Nous sommes heureux d'annoncer que la grève qui avait éclaté la semaine dernière à Neux est aujourd'hui complètement terminée, grâce aux mesures immédiates qui avaient été prises par les représentants de l'autorité administrative et militaire. »

Un grand concours national d'orphéons, de musiques d'harmonies et de fanfares, aura lieu au Cat-au-Nord, le dimanche 26 août 1-77, sous les auspices de l'administration municipale.

Il comprendra, outre les prix d'exécution, des prix de solo et de soli.

Il y aura également pour les sociétés de premier rang qui désireront y participer, un Concours d'Honneur qui aura lieu immédiatement après le concours d'orchestre.

La ville du Gateau a la ferme intention de ne rien négliger pour donner à cette fête tout l'éclat possible.

Les sociétés dont le nom ne se trouverait pas inscrit sur l'Annuaire musical, et qui, à ce titre, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées, dans le cas où elles désireraient prendre part à ce concours, de se mettre en rapport avec M. Lempereur, secrétaire général du comité d'organisation.

**ASSASSINAT.** — Un crime a été commis à Avesnes-le-Comte, pendant la nuit de dimanche à lundi.

Un nommé Pierron, Théophile, âgé de 63 ans, jardinier, Noyelles-Vion, s'était rendu à Avesnes dimanche, pour assister au concours agricole. Depuis il n'avait pas reparu à son domicile; on ignorait absolument ce qu'il était devenu, lorsque son cadavre a été retrouvé le 4 courant au milieu des champs dans un état de décomposition avancée. Le corps porte six plaies d'armes à feu et à la poitrine.

L'instruction minutieuse à laquelle le gendarmier s'est livré n'a pu encore déterminer de quelle façon le meurtre s'est accompli. On a simplement établi que Pierron avait été tué entre quatre heures du matin en état d'ivresse, et la figure déjà ensanglantée; il était en compagnie d'individus à la mine suspecte qui paraissent étrangers au pays. L'instruction continue.

**Etat-Civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 juin. — Alexandre Desmarès, rue du Fontenoy. — Céline Yanneux, Grande-Rue. — Augustin Desmarès, rue du Pile. — Henri Verredé, rue de la Perche. — Marie Bossuyt, rue de la Promenade. — Pauline Wylmink, rue Saint-Jean, 7. — Victor Desmet, rue de l'Arc, 17. — Hélène Bossuyt, rue Decroix, 1. — Félix Gezet, rue d'Arcole. — Marin Veldige, rue du Ballon. — Henri Delatour, rue de Blanche-maille, 106.

**DÉCLARATIONS DE DÉCÈS** du 20 juin. — Julienne Leblanc, 4 mois, rue du Fontenoy. — Achille Verchele, 60 ans, rue de l'Hommelette. — Caroline Lecrux, 64 ans, ménagère, rue Bouveret. — Georges Verbeke, 1 an, rue de Lanno, 217. — Jean-Baptiste Bonnet, 53 ans, rue de l'Espérance, 38. — Marie Wourlod, 22 ans, rue Notre-Dame, 14. — Carlos Lerouge, 65 ans, rue de Lanouy.

**PUBLICATIONS DE MARIAGES** du 17 juin. — Achille Duhot, 22 ans, tisserand, et Marie Soulier, tisserand. — Jules Deloigne, 32 ans, ouvrier, et Marie Vallée, 39 ans, servante. — Jean-Baptiste Roussel, 29 ans, tisserand, et Augustine Pétraut, 21 ans, tisserande. — Ferdinand Floquin, 27 ans, desinteneur, et Elisa Ducaut, 23 ans, modiste. — Léon Scha tseret, 24 ans, tisserand, et Thérèse Gyde, 19 ans, tisserande. — D. sire Lepers 29 ans, rattacheur, et Marie Babelaire, 21 ans, soignouse. — Jean-Baptiste Vanhierde, 25 ans, journalier, et Léonie Vanglabeko, 23 ans, journalière. — Charles Lesaffre, 27 ans, ajusteur, et Marie Bouscart, 29 ans, cabaretière. — Alphonse Traut, 38 ans, brasseur, et Adolphe Delabassé, 29 ans, cuisinier. — Louis Demeiretre, 24 ans, tisserand, et Marie Hendrickx, 21 ans, tisserande. — Gustave Testaert, 28 ans, mécanicien, et Clémence Deivoive, 33 ans, brosière. — Victorien Toumeau, 34 ans, mécanicien, et Marthe Vronse, 23 ans, sans profession. — Fernand Poette, 24 ans, employé de commerce, et Laure Roussieux, 22 ans, sans profession.

**Etat-Civil de Tourcoing.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 juin. — Sophie Cornez, chemin du Virolois. — Alphonse Leman, rue de la Marétrie.

**DÉCLARATIONS DE DÉCÈS** du 21 juin. — Gustave Florin, 1 mois, à la Marétrie. — Léon Simonis, 11 mois, rue des Orphelins. — Alexandre Delbecq, 3 jours, rue du Thiloul.

**CORVOIS FUNÉRAIRES ET GIBITS.** Les amis et connaissances de la famille BONNET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de notice de la mort de Monsieur JEAN-BAPTISTE BONNET, entrepreneur, décédé à Roubaix, le 20 juin 1877, dans sa 53<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent

avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux obsèques des services mortuaires qui auront lieu le vendredi 22 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Espérance, 38.

**AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES.** *Dépêche de l'Observatoire de Paris.* Paris, 21 juin, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre: Brest Rochefort, Biarritz, 769; Dunkerque, Clermont, 765; Toulon, 763. Baisse générale du mètre. Vent faible. Température toujours élevée. Temps resté à l'orage.

**LETTRES MORTUAIRES ET D'OBÈY.** — *Imprimerie Alfred Roboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien.)

**Belgique.** Un accident est arrivé, pendant la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, sur la ligne de Luxembourg. Le train de marchandises numéro 1.802, remorqué à double traction (machine en tête et machine en queue), a dévié entre les stations de Libramont et de Poix, dans une courbe, avec pente de 18 millimètres.

Les wagons, poussés par la machine de queue, ont été violemment écartés, enrobant la voie, sur laquelle arrivait un autre train dont la machine détrailla également.

Les dégâts sont considérables; le personnel des deux trains est sorti heureusement sain et sauf de l'accident. Les voyageurs de la malle des Indes venant de Luxembourg ont dû s'arrêter sur les lieux du déraillement; un train spécial formé à J-melle est venu les prendre et les a conduits à Bruxelles-Nord.

L'express-train numéro 57, pour Ostende (par Malines), qui part de la gare du Nord à 4 h. 59 de l'après-midi, a dévié, dimanche, près de Bugnot (entre Malines et Givet). Toutes les voitures à voyageurs sont sorties de la voie, ainsi que le wagon poste. Le tender et les chaînes de sûreté qui reliaient le fourgon à l'ambulant se sont rompus, et la locomotive, suivie du wagon à bagages, a parcouru un certain espace. Nul malheur n'est à déplorer, grâce, probablement, à la rupture des atelages.

Les employés du wagon-poste ont été culbutés, mais ils n'ont pas reçu de blessures. Le train 57 est arrivé à Ostende avec un retard de deux heures.

Samedi dernier, vers une heure de l'après-midi, les fermes de M. le comte de Meux-Darrigade, à Bouffe, l'une occupée par M. Lorange-Gislain, l'autre par M. Bouvier, ont été réndues en cendres. Le feu s'est déclaré dans la grange de la ferme Lorand.

Le détail du mobilier ont pu être sauvés; seules les écuries de la ferme Bouvier ont été préservées.

On ignore les causes du sinistre. Tout était assuré.

M. Janson et à sa suite M. Laurent et d'autres scribes libéraux se sont mis à agiter aux yeux du pays le spectre de la main-morte. A les entendre, il semblerait que les congrégations religieuses possèdent en Belgique une immense partie du sol national. Le tableau suivant met à néant ces allégations. Au 31 décembre 1864, d'après la statistique des biens de main-morte présentée à la Chambre des représentants le 21 mars 1866, c'est-à-dire sous le ministère de M. de Balthus, la propriété territoriale était ainsi répartie:

	hectares	p. c.
Etat	30,298	4,33
Provinces	296	0,81
Communes	290,298	9,88
Bureau de bienfaisance	40,084	1,36
Hospices etc.	36,953	1,28
Congrégations religieuses	805	0,03
Fabriques d'églises	23,293	0,79
Evêchés	368	0,01
Séminaires	2,078	0,01
Fondation de bourses, etc.	1,913	0,01
Etablissements publics divers	1,266	0,04
Etablissements publics étrangers	2,578	0,09
Particuliers	2,419,799	82,16
Fleuves, rivières, ruisseaux	13,875	0,47
Chemins de fer, routes, chemins vicinaux, rues, etc.	72,628	2,47

Les congrégations religieuses possèdent donc en Belgique la trois centième partie du sol national, tandis que l'Etat, les communes et les institutions officielles sont propriétaires des sept dixièmes du sol belge, sans compter les routes, fleuves, rivières, etc.

La propriété privée est représentée par 2,419,799 hectares, soit près de 83 p. c. de la superficie territoriale. (*Journal d'Anvers*.)

### Faits Divers

**L'ECROULEMENT D'UN THEATRE.** — Le *Mémorial de la Loire* raconte en ces termes l'écroulement d'un théâtre d'été de la place Willebois, à St-Etienne:

« Il y avait une affluence considérable hier soir à ce théâtre qui donnait pour la 2<sup>e</sup> fois un drame intitulé: *Le Mineur de St-Etienne*; l'intérieur de cette grande baraque légèrement construite en planches, était tellement bondé de spectateurs avides, qu'il était impossible de s'asseoir. Cette foule compacte étouffée et impatiente avant le lever du rideau et pendant les entr'actes s'agitait et frappait du pied avec frénésie.

« Vers la fin du premier acte, il y eut quelques interruptions causées par un craquement sourd qui se fit entendre à plusieurs reprises. Mais le public absorbé par l'intérêt du drame n'en prit aucune alarme.

« Le second acte commence, un de ces actes pathétiques qui tirent les larmes du fond de tous les cœurs sensibles; la foule des spectateurs est halletante et silencieuse. Soudain, un craquement terrible se fait entendre; la face Nord du théâtre s'incline vers la rue, entraînant les bancs des troisièmes. Les malheureux spectateurs glissent s'abîment les uns sur les autres; c'est un péle-mêle inimaginable: les femmes orient, les enfants hurlent, les hommes même perdent la tête pour la plupart.

« Ce qui n'ont pas perdu tout sang froid, et surtout ceux qui ont conservé la liberté de leurs mouvements, se dégagent et se traquent un passage dans la cloison du fond, tandis que les premiers sortis butent avec des planches les parois extérieures pour arrêter la chute de l'édifice.

« D'autre part, la sortie s'effectue par la scène; avec l'aide des acteurs et du personnel, en quelques instants l'évacuation de la salle est complète. On comprend que, dans de semblables conditions, il est impossible qu'il n'y ait pas quelques fractures ou foulures et

contusions, sans compter les émotions causées par la frayeur, les chapeaux défoncés, les vêtements déchirés. Les blessés recevaient dans les cafés et les pharmacies environnantes tous les soins que réclamait leur état.

« A l'heure où nous mettons sous presse et après renseignements pris à bonne source, nous ne sachons pas qu'aucune blessure grave ait été signalée. Ajoutons que cet incident serait attribué, — jusqu'à plus ample enquête — à une bonne plaisanterie de quelques joyeux gars qui ont supprimé d'un côté les étais qui soutenaient l'édifice pour faire couler doucement les banquettes et les spectateurs! »

— Mercredi dernier, le nommé Nicolas Loquenies, d'Antoing, charretier aux fours à chaux de Crèveceur, conduisait un chariot attelé de cinq chevaux. Du cheval de main sur lequel il était assis, il tomba sur le timon qui fit ressort; il fut lancé dans l'air pour retomber si malheureusement, que le chariot lui passa sur la tête. Relevé dans un état qui laisse peu d'espoir de conserver ses jours, il fut transporté à son domicile. Loquenies est un honnête ouvrier, âgé de 62 ans, marié et père de trois enfants.

— Il y a une dizaine d'années, un pauvre diable d'origine américaine, se faisant appeler Alvarez, occupait une mansarde dans la rue Lemerrier Bati-gnolles. Des voisins, une famille d'ouvriers aisés, possédait un chien qui avait pris en affection l'étranger, chez qui, il portait chaque jour du pain et de la viande qu'il volait aux étalages. Un jour Alvarez partit muni de 500 fr. que lui avait prêtés M. Letillet, propriétaire du chien.

Avant-hier, M. Letillet, qui est un peu fortuné mais qui en revanche possède une demi-douzaine de marmos qui lui nourrit avec peine, reçut une lettre de l'ambassade dans laquelle on lui apprenait qu'un nommé Alvarez-Santiago vient de mourir à New-York et qu'il a laissé, par testament, au chien de M. Letillet sa ménagerie, comprenant des lions, des tigres, des ours, des serpents, etc., estimée environ 50,000 dollars (deux cent cinquante mille francs.)

— Une épouvantable catastrophe est arrivée dernièrement aux carrières de Caumont près de la Bouille, dans la Seine-Inférieure.

Les ouvriers voulurent faire jouer la mine pour détacher un bloc énorme situé le long de la route. Déjà la mèche était allumée, lorsque M. Lamy père, âgé de 78 ans, aperçut son cheval sous la roche et crut avoir le temps d'aller le chercher. Malheureusement la mine éclata avant le moment prévu; un rocher gros comme une maison d'un étage se détacha du flanc de la carrière et écrasa M. Lamy et son cheval.

Mais ce n'étaient pas les seules victimes, trois autres ouvriers étaient sous les décombres. Deux d'entre eux ont été retirés encore vivants, mais grièvement blessés; le troisième était complètement écrasé.

— Mardi, à midi, ont eu lieu, à Versailles, les obsèques de M. Pierre Lefranc, sénateur des Pyrénées-Orientales. Quelques minutes avant le départ du convoi, un détachement d'infanterie de ligne, commandé par un lieutenant, est arrivé devant la maison mortuaire et a présenté les armes lorsque le cercueil a été descendu pour être placé dans le fourgon. Là se sont bornés les honneurs militaires. L'enterrement étant purement civil